

Référence: HPCBAC01P
Traitement Algicide des Bassins et des Piscines

Biocide classé TP02 - Anti algues piscine

-Description et domaine d'application :

HPCBAC01P contient un puissant algicide qui permet d'éliminer rapidement les développements d'algues, en inhibant leur photosynthèse, et des bactéries dans l'eau, même à faible dose.

De par sa composition, HPCBAC01 est compatible et complémentaire avec le traitement des eaux de bassins et des piscines traitées avec des halogènes (chlores, brome,...)

Aux concentrations normales d'utilisation, HPCBAC01P ne présente pas de risque vis à vis de l'épiderme. Les éléments de composition de HPCBAC01P sont en conformité avec les produits autorisés pour la stérilisation des piscines publiques par le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (Séance du 26.6.78). HPCBAC01P détruit les algues vertes se développant notamment en piscine (algues vertes à développement hivernal du type chlorella vulgaris).

- Composition:

Algicide cationique, quaternaire polymérique.

-Nature chimique et caractéristiques physico chimiques :

Aspect Liquide limpide incolore

pH pur 6.50+/-0.2

Densité 1+/-0.01



-Mode d'emploi :

Introduire HPCBAC01P 24 heures après la chloration initiale du bassin ou de la piscine à raison de 0,4 litre (2ppm d'algicide) de HPCBAC01P pour 10 m³. Il est conseillé de prédiluer la dose de BAC 01P dans 20 à 40 litres d'eau de manière à favoriser sa dilution dans la piscine.

En entretien, apporter hebdomadairement 0,1 litre de HPCBAC01P pour 10 m³ de manière à maintenir le taux d'algicide au dessus de 1 ppm. Moduler la fréquence et l'importance des apports en fonction de la vitesse d'apparition des algues. La dose d'emploi pour l'hivernage est de 3 litres pour 100 m³ d'eau. Remettre 3 L de HPCBAC01P au bout de 2 mois pour conserver l'entretien de la piscine.

-Conditionnement :

Bidon de 5L - Carton de 4.

En application de l'article L. 522-2 du code de l'environnement HP CHIMIE a déposé une déclaration pour le produit biocide mis sur le marché en France auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail Direction des autorisations de mise sur le marché (ANSES) HPCBAC01P n° DI-18-01230 a été acceptée par l'Anses.

Elle est enregistrée sous le numéro d'inventaire : 52932.